

## Combattons la Précarité et l'Exploitation



**La précarité : une gangrène qui ronge déjà le monde du travail.**

Notre pays compte : 4,2 millions demandeurs d'emploi (les 2,3 millions « officiels » correspondent à la catégorie 1) +1,2 million de salariés contraints au sous-emploi +3 millions de précaires (CDD, intérim, 800 000 stagiaires...)+ 3,4 millions d'allocataires de minima sociaux.

### Un véritable projet de destruction des CDI

Sous prétexte de lutter contre le chômage l'Etat s'attaque aux maigres droits des salariés en donnant un coup de fouet sans précédent à la précarisation. Derrière la création des CNE et CPE, c'est la disparition des CDI qui se profile. Le gouvernement semble prêt à appliquer les propositions de certains rapports (Virville, Camdessus, Cahuc-Kramarz) qui préconisent notamment de supprimer CDI et CDD pour créer un nouveau contrat unique plus favorable aux employeurs.

Les similitudes entre le Contrat Nouvelle Embauche (pour les PME de moins de 20 salariés) et le Contrat Première Embauche (pour les salariés de moins de 26 ans) laissent présager les grandes lignes de ce futur contrat : un boulot dont on se fait jeter au bout de 2 ans. Avec une telle pression qui ira réclamer le paiement de ses heures sup ou protester contre des horaires démentiels ?

### CNE & CPE : l'Etat clone les contrats précaires

Le CNE permet aux patrons de PME de recruter un salarié et de le virer dans les 2 ans sans motivation, moyennant une indemnité de 8% des salaires perçus (10% pour un CDD ou en intérim). Si l'employé est renvoyé dans un délai d'un mois, il n'a droit à aucune indemnité ni aucun préavis.

Sans attendre de pouvoir juger de la durabilité des contrats ainsi créés, le gouvernement a décidé d'étendre cette formule aux entreprises de plus de 20 salariés avec le Contrat Première Embauche.

La période d'essai est également de 2 ans, mais les CDD, stage ou formation en alternance effectués avec le même employeur seront inclus dans celle-ci. A partir de 4 mois dans l'entreprise, l'indemnité de rupture s'accompagne d'une allocation chômage mensuelle de 460€ pendant 2 mois. Un contrat cadeau pour les patrons qui risquent de plomber les comptes de l'Unédic. Pourtant, sous le prétexte de réduire les déficits, les droits des

chômeurs viennent d'être réduits.

### Une politique incohérente ou mensongère?

23% des jeunes sont au chômage (40% pour ceux n'ayant aucune qualification). Selon une étude du Cereq, 64% des moins de 26 ans débutent leur vie professionnelle avec un emploi précaire (intérim, CDD...). L'OCDE estime qu'en France il faut de 8 à 11 ans après les études pour occuper un emploi durable. Le CPE est censé aider les jeunes à trouver un emploi stable. Comment peut-on penser qu'un nouveau contrat ultra-précaire va apporter une quelconque stabilité?

Autre mesure annoncée : l'embauche d'un moins de 26 ans au chômage depuis plus de 6 mois offre une exonération totale de charges patronales pendant 3 ans. On voit mal quel employeur pourrait proposer un CDI à un jeune alors qu'il lui suffira de faire tourner plusieurs CPE pour disposer de salariés corvéables et jetables, qui en plus l'exempteront de charges !

### Attaque généralisée contre les travailleurs

Cette mesure s'intègre dans une stratégie d'aggravation de l'exploitation salariale et de régression sociale: faciliter les procédures de licenciement, contraindre les seniors à trimer plus longtemps, offrir la possibilité de cumuler salaire de misère et missions d'intérim, blocage des salaires et réduction d'emplois dans le Public...

L'opportunisme du gouvernement qui accumule les atteintes contre les travailleurs au-delà de ce qu'il espérait et la rapidité avec laquelle celles-ci se succèdent (CNE, restriction contre les chômeurs, CPE...) montrent que la situation est périlleuse. Si nous ne sommes pas capables de répliquer immédiatement et efficacement, quels autres coups bas suivront?

Entre le marteau de la misère frappant les sans emplois et l'enclume de la précarité qui accable ceux qui bossent, il est grand temps de dépasser tous les corporatismes et de répliquer à cette agression.

**NOUS NE SOMMES PAS DES KLEENEX !  
STOPPONS LA PRÉCARISATION ET  
REFUSONS L'EXPLOITATION SALARIALE.**